

STATIONNEMENT
Ce qui change au 1^{er} janvier 2018

Page 2

ACTUALITÉ
La fibre optique arrive
à Compiègne

Page 7

SOLIDARITÉ
Opération Solidarité pour Noël,
le 9 décembre

Page 16



www.compiègne.fr

COMPIEGNE

NOTRE VILLE



DÉCEMBRE 2017 - N°360 - www.compiègne.fr

Festivités de Noël

Pages 8 à 11



STATIONNEMENT

Stationnement payant en ville : qu'est-ce qui change au 1^{er} janvier 2018 ?

La réforme de municipalisation du stationnement payant, qui entre en vigueur au 1^{er} janvier 2018, impose désormais aux villes de reprendre la compétence en matière de gestion du stationnement payant de surface. Un dispositif qui permettra aux collectivités de pouvoir mieux coordonner leurs politiques de stationnement et de mobilité sur leur territoire.

Concrètement, qu'est-ce que cela implique ?

Le Procès-Verbal est remplacé par le Forfait de Post Stationnement dit "FPS"

Principale mesure de cette réforme : la dépenalisation des amendes de stationnement payant et la disparition du procès-verbal au profit d'une redevance d'occupation du domaine public.

Ainsi, en cas de non-paiement ou de paiement insuffisant de la redevance, l'usager ne commettra plus une infraction pénale sanctionnée par un P.V. à 17 euros mais devra s'acquitter d'un Forfait de Post Stationnement, dont le montant sera variable selon les collectivités.

Si les villes récupèrent désormais l'ensemble des recettes liées à cette redevance, charge à elles désormais d'en assurer le contrôle, le recouvrement et éventuellement d'établir un recours à l'encontre de l'usager.

Le montant du "FPS" et de la grille tarifaire sont fixés par les villes

À Compiègne, cela va se traduire à compter du 1^{er} janvier 2018 par :

- La mise en place de deux zones de stationnement payant

assorties de tarifs différenciés, et qui correspondent au redécoupage de la zone payante actuelle :

- une zone rouge en hyper-centre de 588 places, au sein de laquelle la durée maximale de stationnement sera limitée à 2 heures et où les tarifs inciteront à la rotation des véhicules, le coût horaire étant plus en phase avec celui des parcs Indigo situés à proximité,

- une zone orange de 758 places ouverte à une durée de stationnement plus longue (4 heures) et où les tarifs seront plus progressifs et globalement moins élevés qu'actuellement pour l'usager. Les tarifs résidents applicables dans cette même zone seront également plus avantageux.

"L'objectif de cette nouvelle tarification est d'assurer une meilleure rotation des véhicules dans l'hyper-centre, là où l'activité commerciale est la plus dense et, en adaptant le règlement à l'enjeu du secteur, de disposer d'un levier supplémentaire pour influencer sur les pratiques et modes de déplacement des habitants" souligne Éric Hanen, adjoint au maire chargé de la Voirie et de l'Aménagement urbain. "La ville souhaite ainsi mener une politique cohérente pour favoriser le dynamisme du centre-ville".

- La fixation d'un Forfait de Post Stationnement (FPS) à 20 euros sur l'ensemble des deux zones de stationnement payant

En cas de non-paiement ou de paiement insuffisant de la redevance, le Forfait de Post Stationnement sera appliqué

au moment du contrôle effectué par la police municipale. Le règlement prévoit cependant qu'en cas d'insuffisance de paiement, donc si l'usager a dépassé l'horaire, la somme déjà payée sera déduite du FPS.

Par exemple, en zone rouge, en cas de dépassement des 2 heures maximum autorisées et payées directement, le FPS applicable s'élèvera à 16,50 euros (soit 20 euros - 3,50 euros). Dans ce cas de figure notamment, le FPS sera donc moins élevé que le Procès-Verbal actuel d'un montant de 17 euros.

• Des moyens de contrôle modernisés

De façon à optimiser l'efficacité et le temps de travail des équipes, les policiers municipaux seront désormais dotés de terminaux de contrôle électroniques leur permettant de gérer à la fois les FPS et les contentieux. Les nouvelles procédures de recouvrement et de recours administratifs pourront ainsi être prises en charge par la Police Municipale, sans avoir recours à des effectifs supplémentaires.

L'automobiliste ayant fait l'objet d'un contrôle pour défaut de paiement ou dépassement de la durée maximale autorisée se verra remettre sur le pare-brise de son véhicule, un "avis de FPS" prouvant qu'il a été contrôlé. Il disposera de trois mois pour régulariser sa situation ou contester par voie de recours administratif, et ce dans un délai d'un mois.

À l'issue de ces délais, le dossier sera alors transmis automatiquement à l'agence de l'État chargée du recouvrement des infractions. ■

Deux zones de stationnement payant au 1^{er} janvier 2018



Barèmes tarifaires 2018

Dans les deux zones, le stationnement est payant du lundi au samedi, entre 8h30 et 12h30 et entre 14h et 19h. Il peut être effectué par pièces, carte bleue ou paiement Whoosh.

≥ Tarifs zone rouge (588 places)

• 0 à 30 min.	gratuité
• 1h :	1,50 €
• 1h30 :	2,50 €
• 2h :	3,50 €

Forfait Post Stationnement (FPS) : 20 €

≥ Tarifs zone orange (758 places)

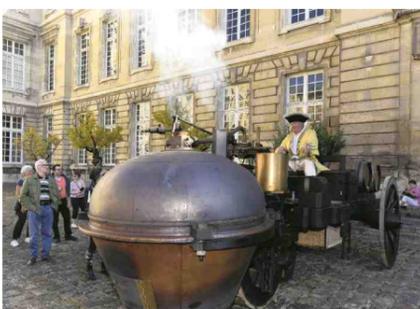
• 0 à 30 min.	gratuité
• 1h :	1,00 €
• 1h30 :	1,50 €
• 2h :	2,00 €
• 2h30 :	2,50 €
• 3h :	3,50 €
• 4h :	5,00 €

Forfait Post Stationnement (FPS) : 20 €

LES IMAGES DU MOIS



La patinoire de Mercières profite de la Fête d'Halloween pour ouvrir officiellement ses portes au public après plusieurs mois de travaux.



◀ La Journée des véhicules innovants accueille le Fardier de Cugnot dans la cour d'honneur du Palais.

Le nouveau restaurant scolaire de Royallieu ▶ est inauguré par Philippe Marini.



◀ Les enfants des centres de loisirs fêtent Halloween.

La nouvelle galerie d'art rue des Domeliers ▶ offre un éclairage nouveau sur les pays de l'Est et leurs artistes contemporains.



◀ Concours des maisons et balcons fleuris 2017
Isabelle Nabais, Rosa de Araujo, Bernard Fabre, Hana Chmiel et Monsieur Gauchy sont les heureux lauréats.

Neuf stèles commémoratives de la Grande Guerre ▶ sont désormais installées dans la Clairière de l'Armistice.



◀ Le Salon du chocolat a attiré de nombreux visiteurs, amateurs de petites douceurs.

Le Premier Ministre Édouard Philippe ▶ assiste aux cérémonies du 11 novembre à la Clairière de l'Armistice.



Joyeux Noël !



À l'approche des fêtes de Noël, je tenais à vous adresser mes plus sincères vœux. Je sais que les tout-petits attendent cet événement avec impatience, mais la perspective de recevoir les cadeaux tant attendus n'est en fait qu'une partie du rêve de Noël. Une atmosphère très particulière entoure ces fêtes de fin d'année. Pour certains, c'est un moment

de foi, pour d'autres un moment d'espérance, mais pour tous, Noël est synonyme de paix et de fraternité.

C'est un message que je souhaite partager avec vous. La France a connu des moments difficiles ces dernières années, nos valeurs communes ont été mises à l'épreuve, mais nous faisons face. Compiègne aussi n'a pas été exempte de turbulences qui nous ont fortement ébranlés, mais là aussi nous sommes restés solides. Nous avons poursuivi notre mission et nos objectifs pour que chacun vive en harmonie avec son voisin. C'est un travail de chaque instant et je voudrais remercier toute mon équipe municipale et les acteurs associatifs pour leur investissement de tous les instants. Ce n'est pas chose facile que d'être un élu de terrain dans une ville de taille moyenne !

Depuis 1982 et grâce à Anne-Marie Vivé, avec mon conseil municipal et votre générosité, nous nous mobilisons pour que chaque petit Compiégnois issu d'une famille défavorisée puisse aussi rêver. L'esprit de Noël, c'est aussi penser à ceux qui sont en difficulté, prendre un peu de son temps pour les démunis. C'est l'objectif de l'action *Solidarité pour Noël*. Depuis maintenant deux ans, nous offrons à ces enfants un magnifique spectacle au cirque. Une parenthèse de rire et de joie dans un quotidien pas toujours simple pour des enfants.

L'esprit de Noël sera une nouvelle fois au rendez-vous dans toute la Ville. Compiègne a réservé aux familles de nombreuses animations, des spectacles variés, des expositions... Tous pourront profiter du marché de Noël et assister aux déambulations des troupes de musique et de théâtre, visiter des expositions et apprécier le centre-ville qui sera paré de ses habits de lumière.

Je vous souhaite de très belles fêtes de Noël à Compiègne !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le jeudi 21 décembre 2017 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Mercredi 10 janvier 2018 à 20h45 pour le quartier du Clos des Roses, au Centre municipal Anne-Marie Vivé.

Retrouvez "L'actu en images" du Compiégnois sur : www.compiègne.fr

S O M M A I R E

STATIONNEMENT	P2	DOSSIER : NOËL	P8 - 11 & 16
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOLIDARITÉ	P5	ACTUALITÉ	P14
ACTUALITÉ	P7	VIE PRATIQUE	P15



Dans nos 2 magasins,
nos boulangers de métier,
pétrissent et cuisent sur place
la baguette tradition & les pains spéciaux
tout au long de la journée !
C'est ça être Producteurs & Commerçants !



Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Compiègne Royallieu et Margny-lès-Compiègne

Annonceur : ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75373 Paris Cedex 15
Production : Gutenberg networks - RCS NANTERRE 403 179 781 - Siège social : 6, place Jean Zay - CS90040 - 92300 Levallois-Perret Cedex - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2016



Parcours acrobatique et hébergements insolites



BON CADEAU par mail à
contact@grimpalarb.fr

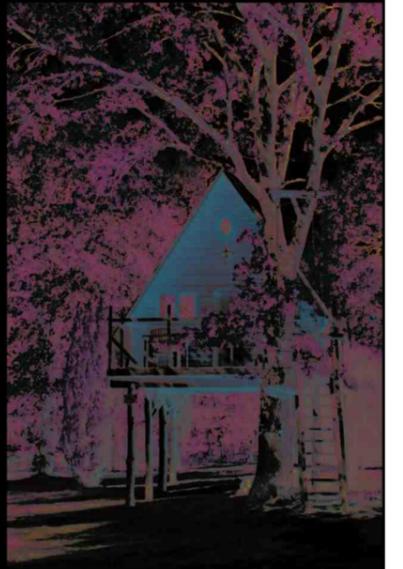
www.grimpalarb.fr
Direction Compiègne puis Vieux Moulin sur-D547

Valable sur la saison 2018 - Vente de bon cadeau toute l'année

Une idée originale pour vos cadeaux de Noël !



Hébergements tout confort
pour une nuit ou plus...
Maisons de Hobbit, dans
les arbres, Champignon,
sur pilotis...



Bon cadeau sur : www.lecoeurdelaforet.fr

Bon cadeau sur : www.leniddanslesbruyeres.fr

RESTAURANT

la Table d'Elisa

"Huîtres et plateaux de fruits de mer à emporter"
"Passez vos commandes pour les fêtes"

GAUPEMILLAU

Menu Retour du Marché
"Servi tous les jours midi et soir"
"Entrée + Plat + Dessert"
+ Verre de vin
26€

Réservez votre table pour
Noël ou Jour de l'An (midi)

SOIRÉE SAINT SYLVESTRE
Dîner au Champagne et Animation, Cotillons...

HÔTEL DU NORD
*** Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com

Fauteuils & canapés
à découvrir

fama

Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

Lit Salons CENTRE RÉGIONAL
DE LA LITERIE
SHOWROOM 300M²

PROFITEZ
DES FÊTES
POUR VOUS FAIRE
PLAISIR

OUVERTURE :
LUNDI 14h À 19h
MARDI AU SAMEDI
10h-12h / 14h-19h

1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIÈGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com

Simmons VELDA TRECA Sealy Epeda Duntopillo

SOLIDARITÉ

Le Fil d'Ariane s'ouvre à de nouveaux publics

Créé en 1983, le Fil d'Ariane, dont le siège est à Compiègne, est une association qui vient en aide aux déficients visuels de Picardie, grâce aux 7 antennes réparties dans les principales villes de la région. Aujourd'hui, l'association propose de nouvelles actions et se réjouit d'accueillir, depuis cette année, 30 nouveaux membres, déficients visuels et bénévoles.



"Depuis la création du Fil d'Ariane, des bénévoles proposent aux personnes malvoyantes, une écoute, un soutien au travers de groupes de parole ainsi que différents ateliers (travaux manuels, jeux de société adaptés, etc.) et activités (promenades et randonnées accompagnées, sorties culturelles, cinéma et opéra en audio description, visite de musées,...). Se sont également multipliées ces dernières années, les activités de la bibliothèque sonore, braille et gros caractères par le biais de prêts gratuits" explique la présidente du Fil d'Ariane, Maria Izquierdo. "Mais notre objectif est de créer de nouveaux partenariats, d'aller vers de nouveaux publics pour une meilleure compréhension du handicap que représente la déficience visuelle".

De nouvelles actions menées en 2017-2018

L'association intervient désormais dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires au sein de plusieurs écoles primaires de la ville de Compiègne pour sensibiliser les plus jeunes à la déficience visuelle, notamment par le biais d'ateliers braille.

Plusieurs partenariats ont par ailleurs été mis en place :

- avec l'Institution Jean-Paul II, pour l'organisation de son cross annuel au bénéfice du Fil d'Ariane,
 - avec l'UTC dans le cadre de la Voie du houblon, marche à laquelle des membres du Fil d'Ariane ont pu participer,
 - avec le musée de la Brosserie à Tracy-Le-Mont pour la création d'un livret d'accueil en braille et d'une carte de l'Oise en relief.
- Un atelier pâtisserie animé par une bénévole a également été créé cette année pour les membres de l'association et des voyages sont désormais prévus, à l'instar de celui organisé par deux bénévoles en Pologne en 2017.

Deux temps forts ponctueront cette fin d'année

- **Vendredi 1^{er} et samedi 2 décembre** : le traditionnel marché de Noël aura lieu au gîte d'étape, 37 bis rue Saint-Lazare de 10h à 18h.

- **Du vendredi 8 au dimanche 24 décembre** : une opération paquets-cadeaux aura lieu au magasin Boulanger au profit du Fil d'Ariane. Une trentaine de bénévoles se relayeront à cette occasion. ■

Alcool Assistance vous accompagne

Depuis début novembre, la Fédération Alcool Assistance tient des permanences les 1^{er} lundi et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9h à 12h à l'Espace du Puy du Roy, 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne. Elle apporte aide et accompagnement aux personnes en réflexion sur leur consommation d'alcool, aux consommateurs excessifs, aux personnes dépendantes et codépendantes (l'entourage) ainsi qu'aux personnes abstinentes.



Fondée en 1910, la fédération Alcool Assistance fait partie des principaux groupes d'entraide français.

Elle a notamment pour but :

- de réunir toutes les personnes sensibilisées aux effets, dangers et conséquences psychologiques, médicales et sociales de la consommation d'alcool et autres produits psychoactifs,
- d'accueillir toute personne qui le souhaite et de l'accompagner en vue de soins adaptés et personnalisés,
- de proposer une information sur l'alcool et

la maladie qu'il peut engendrer dans ses dimensions physiques, psychologiques, sociales et spirituelles,

- de favoriser le retour à une vie personnelle, familiale et professionnelle équilibrée,
- de prévenir les dangers de la ré-alcoolisation,
- d'apporter un soutien, une écoute et une information spécifique à l'entourage, en formulant des recommandations sur la conduite à observer pour favoriser la réussite et la pérennité des soins.

Renseignements :

Jean-Manuel Bethouart au 06 31 06 88 04 ou sur <https://www.alcoolassistance.net> ■

Repas de fin d'année pour nos aînés



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de la Ville de Compiègne offre un repas festif aux personnes âgées d'au moins 67 ans habitant Compiègne, au choix, soit le **vendredi 15 décembre midi**, soit le **samedi 16 décembre 2017 midi**, au Centre de Rencontres de la Victoire, 112 rue Saint-Joseph.

Les inscriptions ont lieu jusqu'au **vendredi 1^{er} décembre 2017 inclus**, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h dans les salles de l'annexe de l'Hôtel de Ville situées au 2 rue de la Surveillance (pas d'inscription le samedi 25 novembre 2017).

Les personnes devront s'inscrire individuellement en se munissant d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité), d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture d'électricité, de téléphone ou de gaz) datant de moins de trois mois et d'un chèque de caution de 20 euros par personne qui sera restitué le jour du repas.

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Des chèques cadeaux pour nos aînés

Des chèques cadeaux sous forme d'un chèque d'une valeur de 50 € sont remis cette année, en remplacement du versement de la traditionnelle allocation municipale attribuée aux personnes âgées pour les fêtes de fin d'année.

Les conditions pour bénéficier de ces chèques cadeaux restent identiques à l'an dernier. Seules les personnes âgées de 65 ans et plus au moment de la demande, habitant Compiègne au 1^{er} janvier 2017, et non imposables sur les revenus, peuvent en bénéficier.

Le coupon-réponse ci-dessous devra être déposé ou envoyé à l'accueil du CCAS et les chèques cadeaux seront remis après vérifi-

cation des conditions d'attribution, sur présentation des pièces suivantes :

1 - Pour les personnes ayant déjà bénéficié de l'allocation municipale :

- Avis de non imposition 2017 (revenus 2016).

2 - Pour les personnes n'ayant jamais bénéficié de l'allocation municipale :

- Avis de non imposition 2017 (revenus 2016.)
- Quittance de loyer de janvier 2017 ou dernière taxe foncière.
- Une pièce d'identité.

Il n'y a plus besoin de fournir un relevé d'identité bancaire.

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Coupon individuel à déposer ou à envoyer au service social,
Mairie de Compiègne, CS 30009, 60321 COMPIEGNE Cedex
Avant le 31 janvier 2018 au plus tard

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Avez-vous changé d'adresse en 2017 ? oui non

Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :

N° de téléphone :

Est-ce votre 1^{ère} demande oui non

Date : Signature :

FÊTONS NOËL TOUS ENSEMBLE !



LES COMMERCE DU CENTRE VILLE DE COMPIÈGNE, UN CENTRE COMMERCIAL À CIEL OUVERT.

Nos nouveaux modes de vie, la technologie des sites marchands, le manque de temps peu à peu nous éloignent et pourtant nous avons encore tant à échanger, tant à partager, tant à gagner. Une ville sans commerce est une ville qui meurt, un client sans conseil est un client perdu. Préférer le commerce du centre ville de Compiègne c'est avoir le choix, le dialogue, le sourire, c'est se préserver de petites bulles d'oxygène, des moments forts qui n'ont pas de prix. Nous avons besoin les uns des autres pour donner vie à notre ville.

NOUS SOMMES FAITS L'UN POUR L'AUTRE !

Les commerces
du centre ville seront
OUVERTS
les dimanches
10, 17 et 24
décembre 2017



ACTUALITÉ

La fibre optique arrive à Compiègne

4 300 logements pourront, d'ici la fin de l'année, bénéficier de la fibre optique sur le territoire de Compiègne. Ces ouvertures se poursuivront en 2018 ainsi que dans les communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne pour que, d'ici 2020, 34 000 logements et locaux professionnels soient éligibles à la fibre optique.



Le plan interactif de l'ARC permet de savoir si son quartier est déjà couvert par la fibre optique et dans quelle proportion. Ici présentation du dispositif à la presse.

Compiègne, 1^{ère} commune de l'ARC à bénéficier du réseau très haut débit

Le déploiement technique de la fibre optique a, dans un premier temps, nécessité la création d'un bâtiment en ZAC de Mercières appelé "Nœud de raccordement optique" qui concentre l'ensemble du réseau pour le périmètre de l'agglomération. Parallèlement, ont été installés sur le territoire de Compiègne 55 "Points de mutualisation" regroupant chacun 300 à 450 logements ou prises optiques. Ces

aménagement s'inscrivent dans le cadre du Plan national France Très haut débit et ont été entièrement financés par la société SFR en co-investissement avec Orange, l'ARC ayant pour mission d'accompagner l'opérateur dans les modalités de mise en œuvre.

Le déploiement qui s'organise à partir du Nœud de Raccordement Optique permet aux communes proches de ce site d'être desservies en priorité. C'est pourquoi, 4 300 logements situés sur le territoire de Compiègne pourront d'ores et déjà être éli-

gibles à la fibre optique d'ici la fin de l'année, un déploiement qui sera poursuivi en 2018. Mais attention, toutes les habitations d'un même quartier ne sont pas desservies par les mêmes infrastructures et ne peuvent donc pas être éligibles simultanément, soit pour des raisons techniques, soit au regard des autorisations à obtenir auprès des syndicats ou des bailleurs.

Comment savoir si votre foyer est éligible à la fibre optique ?

Pour savoir si votre quartier est déjà couvert et dans quelle proportion, il vous suffit d'al-

ler sur le site internet de Compiègne et son agglomération puis sur le plan interactif de l'ARC et de rentrer votre adresse. Vous pourrez alors connaître l'avancement du déploiement dans votre secteur.

Pour vérifier l'éligibilité de votre foyer, il vous faudra prendre contact directement avec un Fournisseur d'Accès à Internet de votre choix parmi ceux qui souhaitent commercialiser des offres sur notre territoire. Ces derniers pourront vous proposer différentes offres commerciales si vous êtes intéressé, en fonction du niveau de débit et de service souhaités. ■

Quels sont les avantages de la fibre optique ?

Aujourd'hui, avec près de 7 écrans connectés par foyer et l'accroissement de services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre constitue actuellement la meilleure technologie pour répondre à cette demande et permettre aux particuliers et aux entreprises d'accéder aux services internet Très Haut Débit, au téléphone et à la télévision dans des conditions optimales.

Par exemple, avec la fibre à 1Gbit/s, les temps de téléchargement se réduisent considérablement et deviennent 50 fois plus rapides qu'avec l'ADSL. Les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément, profiter d'une qualité d'image excellente sur plusieurs écrans, bénéficier de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité.

FAUNE

Tout connaître sur les déplacements de Maître Renard en milieu urbain !

On peut désormais les apercevoir la nuit dans les rues de la cité impériale ou en train de fouiller les poubelles, les renards sortent régulièrement de leur habitat naturel, en forêt ou en plaine, pour venir chercher à manger en ville. Une situation qui fait actuellement l'objet d'une étude sur le territoire de Compiègne pour mieux connaître le comportement de ces canidés.

Suivre le comportement de l'animal en milieu urbain, connaître ses déplacements, savoir si les renards sont porteurs de maladies et mieux prévenir les risques liés à leur présence en ville, tels sont les objectifs de l'étude actuellement menée par la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise et la Ville de Compiègne. "Que les Compiègnais se rassurent, l'idée n'est nullement de capturer les renards pour les éloigner de la ville et encore moins de leur environnement habituel mais de mieux comprendre leur comportement" confie Kevin Le Tohic, coordinateur Petit gibier au sein de la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise.

Début octobre, une cage a été installée dans le parc du Palais, à proximité de la forêt, là où des traces d'animaux ont été repérées. Une caméra est venue compléter le dispositif pour filmer les allées et venues nocturnes "car le renard n'est pas le seul animal à s'approcher des habitations. Fouines, rats-laveurs et même blaireaux sont également des habitués du milieu urbain" précise Kevin Le Tohic. L'opération a donc consisté à attirer le renard avec de la nourriture, dans une cage adaptée à sa taille, et à le doter d'un collier récepteur GPS - Radio. "Ce moyen de capture permet en effet de ne pas stresser l'animal, de l'attraper sans le blesser et de relâcher les animaux domestiques, tels que les chats, qui pourraient se

retrouver enfermés dans la cage. Cette opération est effectuée par un policier municipal agréé et avec l'autorisation préalable de la Direction Départementale des Territoires".

Pendant six mois, le collier GPS va permettre de transmettre à une plateforme informatique un point de localisation du renard toutes les 3 heures en journée et toutes les 20 minutes durant la nuit, voire même toutes les 5 minutes une fois par mois, et de suivre ainsi les déplacements de l'animal, de mieux connaître ses domaines vitaux, la fréquence et les lieux de déplacements en milieu urbain.

Le renard, porteur de maladies

L'objectif de cette étude est aussi sanitaire. Des prélèvements effectués sur les excréments de l'animal permettront de déterminer s'il est porteur de zoonoses. Le renard véhicule des maladies comme la gale qui est extrêmement contagieuse pour les animaux domestiques (chiens, chats...) mais aussi l'échinococcose alvéolaire, maladie provoquée par un parasite qui attaque le foie et peut être particulièrement dangereuse pour l'homme si elle n'est pas soignée rapidement. Ses tiques peuvent également transmettre la maladie de Lyme. Cette étude va donc permettre de répertorier les zones à risque de contamination de ces maladies.



Installation par un policier municipal agréé d'une cage adaptée à la taille de l'animal.

Des données analysées

Les informations collectées par le GPS seront ainsi analysées par la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise et transmises à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage qui étudiera les déplacements réalisés par l'animal. "Avec ce suivi, nous espérons répondre à un certain nombre de questions et approfondir nos connaissances sur cette espèce, en comparant notamment les tailles et positions des domaines vitaux de ce renard en ville avec ceux des renards vivant en campagne. Nous pourrions également connaître les zones de refuge et d'alimentation

en milieu urbain, ce qui nous permettra de mieux évaluer sa proximité avec l'homme et les risques de contamination par les zoonoses" conclut Kevin Le Tohic.

Le coût de cette étude est pris en charge à hauteur de 4 750 euros par la Ville de Compiègne et 1 371 euros par la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise qui assure notamment le suivi sur le terrain.

À noter que si vous trouvez un renard mort, il convient de prévenir la Fédération des chasseurs de l'Oise au 03 44 19 40 40 ou contact@fdcc60.fr ou la police municipale au 03 44 36 36 00. ■

DOSSIER



NOËL FESTIF À COMPIÈGNE !

La magie de Noël dans les rues de Compiègne

• Le Marché de Noël du centre-ville Place de l'Hôtel de Ville

Du 24 novembre au 7 janvier

Lundi de 14h à 19h, du mardi au dimanche de 11h à 19h.
Nocturne le 16 décembre de 20h à 22h.

Durant tout le mois de décembre, les chalets de bois s'installent place de l'Hôtel de Ville pour accueillir le traditionnel marché de Noël. C'est l'occasion de trouver plein d'idées cadeaux à mettre au pied du sapin et de déguster en famille crêpes, gaufres, beignets, Bretzel, barbe à papa et autres petites friandises, tout en vous réchauffant avec un verre de vin chaud.

Les artisans venus des quatre coins de l'hexagone vous proposeront :

- des décorations de Noël : guirlandes, boules, étoiles, pyramides de Noël, Santons de Provence, crèches, personnages de Noël, et autres accessoires pour décorer votre table,
- des produits du terroir : brioche, pain d'épices, nougat, fruits secs, fromage basque, charcuterie, bière de Noël, produits antillais...
- des cadeaux originaux : maroquinerie, pendentifs, colliers, bijoux, accessoires de téléphone, broderie personnalisée et linge pour bébé...
- des jouets : puzzles, jouets en bois et en tissu, poupées russes et artisanat, crayons de couleurs...

Un chalet de l'UNICEF sera également présent. Une bonne occasion de faire le plein de cadeaux de Noël pas comme les autres !

Pour la seconde édition de la Compiègne Christmas Corrida, le marché de Noël jouera les prolongations le samedi 16 décembre, de 20h à 22h. Il sera possible ce soir-là de déguster des spécialités savoyardes sous les tentes installées devant le Cloître, rue Saint-Corneille.



• Manège Les Quatre Éléments

Place de l'Hôtel de Ville

Du 24 novembre au 7 janvier

Lundi de 14h à 19h, du mardi au dimanche de 11h à 19h.

Les petits Compiégnois pourront retrouver le carrousel à étages avec ses chevaux de bois et autres calèches.

• La crèche de Noël

Place de l'Hôtel de Ville

Du 24 novembre au 7 janvier

Elle prendra place au pied de l'Hôtel de Ville, dans un joli décor aménagé pour l'occasion.

• Le chalet du Père Noël

Place de l'Hôtel de Ville

À partir du 24 novembre

Les enfants pourront aussi rencontrer le Père Noël en personne, dans son chalet, tous les week-ends de 16h à 19h et déposer leur lettre dans la boîte du Père Noël.

• Illuminations

Dans toute la ville

Du 2 décembre au 7 janvier

Le maire de Compiègne, Philippe Marini, procédera au lancement des illuminations de Noël, place de l'Hôtel de Ville, le 2 décembre à 18h.

Pendant toute la période des fêtes et au grand émerveille-

ment des petits et des grands, Compiègne s'illuminera de mille feux. Des décors lumineux feront scintiller le ciel compiégnois non seulement dans les rues du cœur de ville mais également dans les quartiers où guirlandes et décors de Noël viendront apporter une touche festive.

• Promenades en omnibus impérial

Départ rue Saint-Corneille

Samedis 2, 9, 16, 23 décembre de 14h30 à 18h30

L'omnibus impérial tiré par des chevaux vous emmènera pour une balade hors du temps dans les rues de la ville. Gratuit.

• Promenades en poney

Départ rues piétonnes

Samedi 16 décembre, de 14h à 17h30

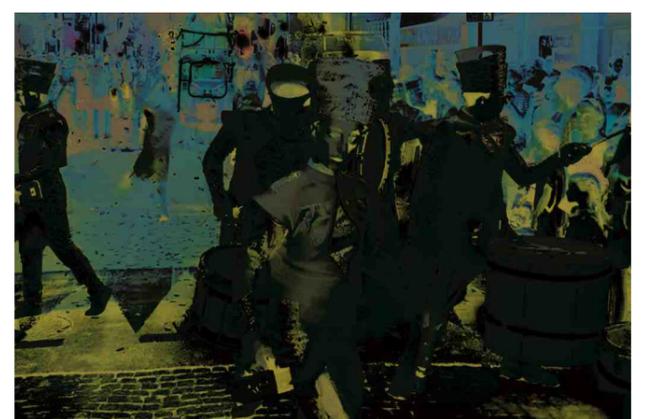
Dimanche 17 décembre, de 14h à 17h30

Samedi 23 décembre, de 14h à 17h30

Animation offerte par l'Association des commerçants de Compiègne.

• Noël en musique

De nombreux événements et animations rythmeront les fêtes de fin d'année et des formations musicales se produiront dans les rues de la ville et sur la scène installée place de l'Hôtel de Ville.



Samedi 2 décembre

- L'Association Amens (Moïse Melende) chante Noël, à 14h30, 15h30 et 16h30, sur scène.
- Les Cornemuses de Verberie, en déambulation, de 15h à 17h30.

Dimanche 3 décembre

- Harmonie de Bienville, en déambulation, de 15h à 16h30.

Samedi 9 décembre

- Le Pétillon, formation composée d'une chanteuse et d'un orgue de barbarie, en déambulation et sur scène, de 15h à 18h.

Dimanche 10 décembre

- Batterie-Fanfara de Compiègne, en déambulation, de 15h à 16h30.

Samedi 16 décembre

- Moz Drums, formation composée de 7 musiciens percussionnistes vêtus de costumes à leds, en déambulation, de 15h à 18h.

- Compiègne Univers Gospel, sur scène à 15h et 16h

- Harmonie de Clairoux, place de l'Hôtel de Ville, de 19h30 à 21h30.

Dimanche 17 décembre

- L'Association Amens (Moïse Melende) chante Noël, à 14h30, 15h30 et 16h30, sur scène.

- Saami band, musiciens en costumes traditionnels lapons, sur scène de 15h à 18h.

Samedi 23 décembre

- Cors Accords, en déambulation et sur scène, de 15h à 18h
- Denis Muller, guitare et chants de Noël, sur scène à 14h30, 15h30 et 16h30.

• La Compiègne Christmas Corrida

Départ Place de l'Hôtel de Ville

Samedi 16 décembre à 20h

Venez participer à la seconde édition de la Compiègne Christmas Corrida, une course solidaire de 7 km où vous représenterez votre quartier si vous habitez Compiègne, ou votre commune pour les "extérieurs". Une bonne occasion pour fédérer les quartiers et les communes autour de Compiègne à la veille de Noël et qui permettra de reverser 1 € par participant à des associations caritatives.

Vous pouvez venir déguisés. Le code couleur sera Rouge et Blanc. Inscriptions en ligne sur Adeorun.

www.compiegnechristmascorrida.fr

➤ "Noël en Asie" Voyage au pays des marionnettes

• Exposition de marionnettes asiatiques

Espace Saint-Pierre des Minimes



Du 2 décembre 2017 au 7 janvier 2018

Après une première exposition en 2013 sur les marionnettes de l'Europe, avec un focus sur Guignol, l'Espace Saint-Pierre des Minimes poursuit son périple en accostant cette fois sur le continent asiatique.

C'est depuis 1981 qu'Isabelle et Jean Bouclet, de La compagnie Mariska, collectionnent des marionnettes du monde entier, découvertes à l'oc-

sion de voyages ou de rencontres exceptionnelles.

Ils exposent à Compiègne une centaine de marionnettes provenant de ce continent aux mille couleurs : Chine, Vietnam, Birmanie, Thaïlande, Cambodge mais encore Taiwan, Java, Bali, ou province du Hunan.

Dans tous ces endroits, la marionnette n'est pas un objet mais une personne s'inscrivant dans la vie quotidienne, scandant les fêtes populaires, devenant objets de prières et de dévotion lors de cérémonies religieuses. Chacune d'entre elles possède son histoire, sa brillance ou ses secrets et chaque visiteur poussant la porte des Minimes, trouvera la pièce sachant interpeller son imaginaire.

Qu'elles soient à fils, à tringles, à baguettes, d'ombres, ou encore marionnettes à gaine, ces pièces rares, de bois, tissu, cuir de buffle, parfois richement costumées et parées, feront rêver petits et grands dans le temps onirique des préparatifs de Noël.

Horaires d'ouverture au 03 44 38 76 95.

**• Spectacle autour de l'exposition "La dame des neiges"**

Espace Saint-Pierre des Minimes

Samedi 16 décembre à 15h et 17h

"Pour Noël, le souhait de Petit Jean risque de ne jamais se réaliser car il aimerait avoir en cadeau : une étoile, une magnifique étoile, comme celles qui brillent dans le ciel. Peut-être que notre héros Petit Jean rencontrera la Dame des Neiges. Qui sait ?... Il paraît que c'est elle qui donne les étoiles en cadeau..."

Tout public, durée 45 minutes. Entrée libre.

Réervations : laurent.ferlay@mairie-compiegne.fr

➤ Dans les musées et les bibliothèques

• Fête Noël au Palais !

Palais de Compiègne

Les 2, 3, 9, 10, 16, 17, 23 et 30 décembre

Contes, ateliers créatifs et pièce de théâtre animeront ces journées.

Renseignements sur www.musees-palaisdecompiegne.fr - 03 44 38 47 00

• Goûter-Ciné spécial Noël

Bibliothèque Jacques-Mourichon

Mercredi 13 décembre de 14h30 à 16h30

Projection d'un film surprise, à partir de 6 ans.

Réservez auprès des Cyberbases au 03 44 42 56 30

• L'heure du conte

Bibliothèque Saint-Corneille

Samedi 16 décembre de 11h à 12h30

Bibliothèque Jacques Mourichon

Mercredi 20 décembre de 14h30 à 16h

Lectures d'albums et activités manuelles (pour les enfants à partir de 5 ans) seront consacrées à Noël.

• La moustache !

Musée de la Figurine historique

Mardi 2, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 janvier 2018 de 14h à 16h

Atelier d'arts plastiques à partir des collections du musée pour les enfants de 7 à 12 ans.

6 € de participation. Maximum 10 enfants par séance.

Réservez obligatoire au 03 44 20 26 04

• Atelier des Savants fous

Bibliothèque Jacques-Mourichon

Vendredi 5 janvier 2018 de 14h30 à 16h

Découvrez les sciences et les techniques de façon ludique (à partir de 8 ans).

Réservez gratuite au 06 87 20 16 25

➤ Concerts de Noël

• Un après-midi allemand avec Compiègne-Landshut

Abbaye de Royallieu

Mercredi 6 décembre à partir de 15h

Les enfants sont invités à fêter Saint-Nicolas, le temps de l'Avent et Noël.

Weihnachtslieder (chants de Noël) et confection de

Weihnachtsgebäck (biscuits de Noël) animeront ce joyeux après-midi allemand.

Réervations auprès de Michèle Bilbault au 03 44 20 10 18

• Chantons ensemble Noël

1, place Saint-Jacques

Samedi 16 décembre à 15h

Chantons ensemble Noël avec l'association Le Cèdre Marie-Louise. Animation suivie du goûter traditionnel. Chaque participant est invité à venir avec un petit cadeau à offrir à son voisin.

Renseignements et inscriptions (pour les non-adhérents) à : lecedreml@gmail.com ou au 03 44 40 68 10

• Le Noël des Orgues

Église Saint-Antoine à 17h et église Saint-Jacques à 17h45

Samedi 16 décembre

Concert itinérant à Compiègne.

Anne-Gaëlle Chanon et Pieter-Jelle de Boer (concertistes internationaux), orgue.

Œuvres de Bruhns, Bach, Franck et Mendelssohn.

Chocolat et vin chauds, libre participation aux frais.

• Un joli moment de détente au Palais !

Palais de Compiègne

Dimanche 17 décembre

Les Musicales de Compiègne, en partenariat avec les musées nationaux du Palais de Compiègne, proposent un après-midi culturel sous la forme d'un billet unique comprenant l'accès à l'exposition *Secrets de bibliothèques, les souverains et leurs livres à Compiègne* - aux appartements de L'Empereur et de l'Impératrice et au concert de Noël donné à 17h dans la Galerie de Bal du Palais.

Ce concert exceptionnel vous permettra d'entendre le *Concerto pour clarinette et orchestre*, ainsi que la *Grande Messe en ut mineur* pour solistes, chœur et orchestre de Mozart.

L'orchestre des Musicales de Compiègne accompagnera le clarinetiste Jean-Marc Morisot dans le concerto ainsi que Caroline Mahot, Angélique Pourreyron sopranos, Jean-François Chiama ténor, Jean-Christophe Jacques basse et l'Ensemble vocal Le Madrigal de Compiègne sous la direction de Daniel Delaunay.

Les billets sont à retirer au Conservatoire de Compiègne, 19 square JB. Clément - à l'Office de Tourisme de l'agglomération de Compiègne et le jour du concert dans la limite des places disponibles.

Plein tarif : 33 € / Tarif réduit : 20 €

Renseignements au 03 44 86 25 45

• Compiègne Univers Gospel

Ziquodrome

Jeudi 21 décembre à 20h30

Pré-vente au magasin Harmonie, rue Pierre Sauvage : 10 € - Sur place : 12 €.

Renseignements au 06 10 68 62 41



DOMAINE DE SAINTE-CROIX **LA CROIX SAINT OUEN**
PROGRAMME IMMOBILIER NEUF

MAISON AVEC JARDIN ET PARKING

A 5 minutes de Compiègne !

Du 3 pièces au 6 pièces

**POURQUOI DEPENSER PLUS
POUR VIVRE EN APPARTEMENT ?**



Maison RT 2012 /PTZ /PINEL

ESPACE DE VENTE
142 Route Nationale - La Croix Saint Ouen

www.domaine-sainte-croix.com

03 44 86 23 37

SCCV VILLAMENAGEMENT

SANOFI

SANOFI,
UN LEADER MONDIAL DES SCIENCES DE LA VIE engagé pour prévenir, traiter les maladies et accompagner les populations à travers le monde.



Sanofi Compiègne

56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38- Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiègne@sanofi.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

55% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com



Centre commercial
Venette

6, avenue de l'Europe
60280 Venette

Tél : 03 44 90 52 79



Et bien d'autres services

HORAIRES

HYPER :
Lundi au jeudi
8h30 - 21h30
Vendredi
8h30 - 22h00
Samedi
8h30 - 21h00

LES BOUTIQUES :
Lundi au jeudi
8h30 - 20h30
Vendredi
8h30 - 20h30
Samedi
8h30 - 20h00

**RETROUVEZ NOTRE
UNIVERS BIO !**

Carrefour



flunch



40 BOUTIQUES ET RESTAURANTS
centrecommercialvenette.fr • Retrouvez-nous sur



DOSSIER (SUITE)

• Le concert royal de la nuit

Théâtre Impérial

Jeudi 21 décembre à 20h30

Avec l'Ensemble Correspondances, direction Sébastien Daucé. 18 chanteurs et 30 musiciens ressuscitent cette œuvre qui consacra sur scène le jeune Louis XIV en Roi-Soleil.

Renseignements au 03 44 40 17 10

www.theatresdecompiegne.com

• Orchestre Col'legno

Théâtre Impérial

Samedi 6 janvier 2018 à 20h30

L'orchestre Col'legno, orchestre de chambre de Compiègne dirigé par Alain Rémy, donnera son concert du Nouvel An au Théâtre Impérial.

Au programme des œuvres de Strauss, Mozart, Léo Delibes, Von Suppe...

Vous aurez le plaisir d'écouter les chœurs d'enfants du Conservatoire de Musique et des classes C.H.A.M. de



Compiègne, ainsi que les chanteurs solistes Carole Mahot et Thomas Forget.

Chefs de chœur : Aurelia Bellanger et Cyril Gourlet.

Tarifs : 20 €. Étudiants et professeurs du conservatoire : 5 €.

Une soirée festive pleine de surprises et d'émotions.

Billets en vente au Conservatoire municipal de musique (tél. 03 44 86 25 45) et à l'Office de Tourisme (tél. 03 44 40 01 00).

➤ Spectacles de Noël

• Grand cirque de Noël

Carrefour du Rond Royal

Du 1^{er} au 4 décembre

Le cirque Medrano propose un Noël tout en paillettes.

Billetterie sur www.cirque-medrano.fr, sur place et à l'Office de Tourisme de l'agglomération de Compiègne.

• Fou, Fou, fou... !

Le Tigre - Margny-lès-Compiègne

Du 9 au 17 décembre

Spectacle de cirque.

Imperial Show installe son chapiteau au Tigre pour vous faire vivre "Le plus prestigieux des spectacles de Noël" en famille ! Le spectacle sera cette année un mix de 13 attractions sélectionnées dans les plus grands festivals mondiaux. Réservations : www.imperialshow.com ou 03 44 90 00 12

• Le Pays Blanc

Théâtre à moustaches

Dimanche 10 décembre à 11h

Spectacle enfants de 3 à 10 ans. À l'approche de Noël, c'est l'effervescence au Pays Blanc, un pays où tout le monde vit en paix mais cette fois-ci un événement étrange vient d'arriver... Un spectacle pour enfants, accompagné de marionnettes géantes et de chansons douces. Réservations : letheatreamoustaches.com

➤ Ventes de Noël

• Boutique éphémère de l'Atelier créatif pour Noël

Salles Saint-Nicolas

Du 1^{er} au 3 décembre

Une vingtaine d'artisans créateurs (mode, maison, bijoux, enfant, papeterie, déco, artisans de bouche) vous propose un large choix de cadeaux et un espace de détente en famille, autour de gourmandises de Noël. Du mobilier de la Recyclerie de Margny-lès-Compiègne sera en vente et meublera le salon de thé. Vous pourrez également participer à un atelier de couronnes de fleurs.

Vendredi de 12h à 18h, samedi de 10h à 18h, dimanche de 11h à 17h30.

<http://lateliercreatifcompiegne.blogspot.fr>

• Vente de Noël

6 avenue de la Division Leclerc

Du 7 au 10 décembre, de 10h à 20h

Créations sur bois, bijoux, décoration...

• 18^e édition des Marchés du monde

Salles Saint-Nicolas

Samedi 9 et dimanche 10 décembre de 10h à 19h

Artisanat issu du commerce équitable ou produits solidaires - Épicerie de Noël et du quotidien - Librairie.

Sept organisations de solidarité internationale vous proposent d'offrir des cadeaux qui ont du sens, pour tous les âges. Buffet bio équitable à petit prix dimanche midi.

Contacts : adm.compiegne@artisansdumonde.org - 06 89 97 31 61

Les commerçants du centre-ville seront ouverts les 10, 17, 24 et 31 décembre et vous offrent des places de stationnement du 1^{er} au 31 décembre.

Ça en fait...

des m³ de
cartons portés
par les amis

des premiers
nids
doublés

des milliers de pendants
de crémaillère

Century 21, c'est

15 ans, d'émotions partagées!

COMPIÈGNE

03 44 23 22 21

www.century21-infinity-compiegne.com

LA CROIX SAINT OUEN

03 44 91 04 04

www.century21adf-lacroix-saint-ouen.com

RESSONS-SUR-MATZ

03 44 85 84 64

www.century21-infinity-ressons.com

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



www.century21.fr

Century 21

Qui s'y connaît aussi bien ?

TRANSACTION | GESTION | SYNDIC | ENTREPRISE | COMMERCE

HABITER ou INVESTIR dans l'Oise

NOUVEAU

La Cour D'Eylau

Compiègne (60)

EMPLACEMENT EXCEPTIONNEL
À DÉCOUVRIR

DERNIERES OPPORTUNITES



4 T4 DISPONIBLES
LIVRAISON 2017

Margny-Lès-Compiègne (60)

NOUVEAU QUARTIER DES DEUX RIVES

PRIVILÈGE DES BORDS DE L'OISE, PROXIMITÉ
GARE ET CENTRE DE COMPIÈGNE

- Du STUDIO au 5 PIÈCES
- De généreux BALCONS et de belles TERRASSES
- PARKINGS en sous-sol
- COMMERCES au pied de l'immeuble



EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

Service & appel
gratuits

RENSEIGNEMENTS
SUR RENDEZ-VOUS

(1) Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation relatifs aux conditions d'accès au PTZ+. (2) Réduction d'impôt, codifiée à l'article 199 novovicies du code général des impôts, pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques et fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt est de 12% (pour 6 ans de location) 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition. * Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite informatique et libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Réalisation Com.edit pour Eiffage Immobilier Nord Ouest RCS Lille 432 847 812. Juillet 2017. Document non contractuel.

Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.



Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Compiègne aime ses familles et ses enfants !



Le mois de décembre et la magie de Noël nous rappellent l'importance de la famille comme pilier de notre société. Celle-ci demeure au cœur de la politique de notre majorité municipale.

La Ville de Compiègne fait le maximum pour

s'adapter, se moderniser et répondre aux attentes et aux besoins des parents et des enfants, qui évoluent sans cesse.

Elle le fait dans un contexte financier particulièrement difficile pour les collectivités locales, en gardant à l'esprit le respect de vos impôts et des deniers publics.

Cela commence dès le berceau, par le soutien à la diversification de l'offre de garde d'enfants, l'accompagnement à la création de maisons d'assistantes maternelles, l'équipement et l'entretien des crèches collectives.

À l'école, c'est notamment l'achèvement du plan cantines de proximité et la maintenance des locaux.

En dehors du temps scolaire, ce sont les centres de loisirs, les centres municipaux d'animation dans les quartiers, les stages multisports ou encore un programme culturel à destination des plus jeunes dans nos musées.

Les centres de loisirs de la ville de Compiègne sont ouverts toutes les semaines, que ce soit le mercredi après-midi, à chaque période de vacances scolaires et aux mois de juillet et août. Compiègne est l'une des rares villes à

accueillir les enfants toute l'année. Afin de faciliter davantage les démarches administratives des parents, un service d'inscriptions et de paiement en ligne se met progressivement en place.

Penser à nos enfants, c'est aussi améliorer la qualité de leur environnement à travers l'installation d'aires de jeux dans les squares de la ville. Celles-ci permettent aux parents et aux enfants du voisinage de se retrouver et de faire connaissance. Elles sont des lieux de rencontres, éléments essentiels de la vie de notre cité.

Notre politique familiale c'est enfin une démarche solidaire, avec chaque année le repas de Noël offert à nos Anciens de Compiègne, des chèques cadeaux pour les personnes âgées ou encore l'opération Noël solidarité. Toute cette politique ne pourrait être conduite sans nos personnels municipaux qui travaillent au contact du public ou dans l'ombre : services scolaires, techniques, sports, cantines, agents d'entretien, animateurs... Je tiens à leur rendre hommage et à les remercier pour leur engagement quotidien à votre service et au service de notre ville.

En ce mois de décembre, que l'esprit de Noël, de joie, de partage et d'espérance règne sur Compiègne, sur ses familles et sur ses enfants.

Joyeux Noël à tous !

Étienne DIOT

Conseiller municipal délégué pour les Centres de loisirs et le quartier des Sablons
www.etiennediott.fr

Et si nous allions au musée...



Quelle bonne idée après une petite balade au grand air, de poursuivre l'après-midi par une découverte au musée. On ne va pas dans un musée pour tout voir, on y va pour découvrir une petite partie et on y revient : au Musée VIVENEL il y a, le premier dimanche du mois, des visites thématiques commentées : découvrez cette ville gallo-romaine qui existait près de Compiègne ; un autre jour les vases grecs qui font revivre cette période lointaine qui fonde la culture européenne ; bientôt la nouvelle salle des civilisations asiatiques ; les collections sont riches et les thèmes nombreux... Une expérience à vivre en famille, avec un groupe d'amis, ou votre association : constituez un groupe, adultes et enfants, et préparez avec l'équipe du Musée une visite sur le sujet de votre choix qui pourra se terminer par un atelier pratique et ludique. C'est pour cela qu'Antoine VIVENEL, il y a plus de 100 ans, a constitué cette collection d'objets de toutes les époques et de toutes les civilisations et l'a offerte à Compiègne pour vous les faire découvrir et mieux comprendre le monde.

Une autre sortie peut vous conduire au cloître Saint-Corneille : dans ce cadre solennel vous trouverez une belle collection de statues médiévales. L'audio guide accompagnera la visite à votre rythme. Vous pourrez vous attarder devant les têtes royales qui viennent d'être installées : les études réalisées depuis leur découverte, ont permis

d'identifier ces personnages et de confirmer l'histoire de ces statues qui ont survécu à deux incendies, ont été transformées avant d'être brisées et réutilisées dans les fondations d'une petite construction : une passionnante enquête...

Tout près, le Musée de la Figurine Historique présente une collection de personnages miniatures mis en scène pour raconter des épisodes célèbres de l'Histoire : tout est reconstitué avec une grande précision après des recherches approfondies. Ainsi, pour le dernier vol de Guynemer récemment installé, on a choisi de montrer la documentation sur laquelle le maquettiste s'est appuyé pour cette reconstitution : certains signalent une erreur en remarquant que l'hélice de l'avion ne tourne pas dans le sens habituel, mais non, justement, c'était l'une des particularités de ce SPAD.

Nouvelle étape, Saint-Pierre des Minimes où sont présentées des expositions : bientôt, une animation sur le thème de Noël qui ravira petits et grands...

Tous ces lieux sont notre patrimoine, vous y êtes chez vous : profitez-en !

Liliane VÉZIER

Conseillère municipale déléguée au Développement des Systèmes d'Information, déléguée auprès de l'adjoint à la Culture, déléguée pour le quartier Les Capucins/Eglise Saint-Germain

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

La fin des politiques locales de l'emploi des jeunes ?

L'emploi est bien plus qu'une préoccupation locale, c'est une attente de chaque citoyen. Alors que tout le monde s'accorde à reconnaître que des politiques de l'emploi efficaces sont essentielles, nous sommes parfois bien surpris par la réalité.

À l'échelle locale, la ville et l'ARC peuvent - elles aussi - contribuer à des dynamiques économiques et pilotent même certaines structures pour favoriser l'insertion.

Nous évoquons aujourd'hui les missions locales car ces associations essentielles pour l'emploi, la formation et la vie quotidienne des jeunes, qui font partie du service public de l'emploi, vont connaître très prochainement **des baisses drastiques et insupportables de subventions régionales.**

Ce choix régional, récemment annoncé de passer d'un taux d'intervention de 35 % pour certaines structures à 8 % à l'horizon 2020, nous inquiète au plus haut point.

En effet, comment imaginer que les acteurs essentiels contribuant à l'emploi des jeunes soient contraints à offrir moins de services alors que les attentes des publics sont si importantes !

Dans de tels cas de figure, hélas, on connaît bien la chanson : "Harmonisons les pratiques, mutualisons tout ce qui est possible, économisons toujours plus..."

Cette chanson serait audible si la performance de ces structures n'était pas au rendez-vous et surtout si de telles économies ne conduisaient pas tout simplement à des suppressions de services ou de postes...

En 2016, les missions locales des Hauts-de-France ont permis l'accès à l'emploi de 47 000 jeunes et l'accès à la formation de 25 000 jeunes !

Le groupe "Compiègne gagnante" invite l'ensemble des financeurs des politiques publiques de l'emploi à considérer que l'emploi local mérite une mobilisation complète de moyens. Il est donc absolument nécessaire de ne pas fragiliser ces structures mais au contraire de les consolider.

Richard Valente, Solange Dumay, Frédéric Pysson - Conseillers municipaux socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

La sécurité en question à Compiègne

La délinquance s'est encore une fois exprimée lors des dernières vacances scolaires, comme un lancinant air de déjà vu, inquiétant pour nos concitoyens et pour l'avenir de notre cité. Plus aucun quartier de Compiègne n'est épargné. Des voyous encagoulés ont incendié des voitures dans le quartier des Avenues, avant sans doute de cambrioler et d'incendier un magasin de produits bio dans la zone commerciale de Venette.

La Police municipale relève de la responsabilité directe du Maire. Au travers de ses missions de proximité, elle est l'appoint nécessaire et efficace d'une Police nationale débordée, plus axée sur les enquêtes judiciaires et l'intervention.

La loi dispose que le Maire peut déléguer sa responsabilité de police à une seule personne. Elle l'est actuellement à l'adjoint chargé de la sécurité, Monsieur Éric Verrier. Cependant, celui-ci ne serait-il pas court-circuité par le propre cabinet du Maire, lequel n'y est pas légalement habilité ? La simplicité de la chaîne de commandement est essentielle et doit être rétablie, sans multiplier les strates.

Il nous paraît également important de pren-

dre en compte le modus operandi de voyous qui procèdent de la même façon pour arriver à leurs fins, que ce soit dans le but de cambrioler ou de protéger les trafics de drogue dans nos quartiers.

L'inefficacité relative à Compiègne du maintien de « l'ordre républicain », ne serait-elle pas, outre l'effet désastreux des décisions en la matière de nos gouvernements successifs, également le fruit d'un investissement personnel du Maire trop insuffisant, voire complaisant envers certains fauteurs de troubles, dans un but électoraliste ?

Quel qu'il soit, le prochain exécutif municipal devra impérativement et prioritairement prendre à bras le corps le dossier de la sécurité, sans compromis et avec une juste sévérité. C'est ce que proposera le groupe Front National dans ses engagements pour notre ville, engagements pour lesquels nous n'avons jamais varié. Force doit et devra toujours rester à la Loi.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

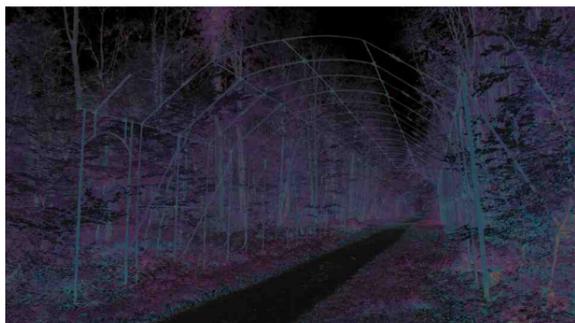
Jean-Marc Branche, Patricia Renoult, François Gachignard - Conseillers municipaux Front National / RBM

ACTUALITÉ

PATRIMOINE

Retrouvez la majesté du Berceau de l'Impératrice !

Le Berceau de l'Impératrice, édifice métallique traversant le parc du Palais de Compiègne et rejoignant l'orée de la forêt au carrefour du Point du Jour, a été construit sous Napoléon I^{er} pour l'Impératrice Marie-Louise vers 1810. Depuis, la forêt ayant recouvert progressivement cet ouvrage d'art, sa dégradation ne peut être stoppée que par une restauration de grande ampleur.



180 000 euros ; une souscription pour les particuliers et les entreprises a été lancée sur le site de la Fondation du Patrimoine, afin de récolter les fonds nécessaires à la suite des travaux.

Vous aussi, vous pouvez participer à ce projet et contribuer à rendre sa splendeur à cet édifice. Des contreparties sont prévues dès 10 euros de dons et vous pouvez déduire 77 % de vos impôts (ainsi, un don de 100 euros ne vous coûtera que 33 euros).

- Par internet, don en ligne sur le site internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/47661



- Sur votre smartphone : flashez ce QR code à l'aide d'une application et faites immédiatement votre don. ■

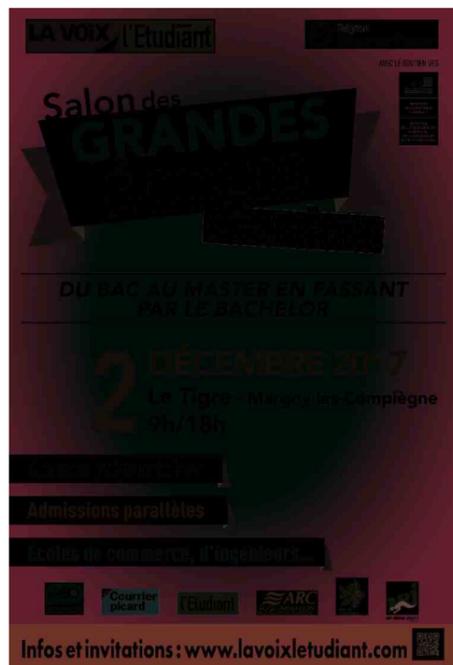
L'Office national des forêts et ses partenaires, l'Agglomération de la région de Compiègne, le Département de l'Oise, et la Fondation du Patrimoine ont entamé cette restauration en 2017 avec la réalisation d'une première tranche de travaux : sécurisation du Berceau et des promeneurs (abatage des arbres dépérissants), travaux de ferronnerie d'art par l'Atelier Priem.

Le coût total des travaux de ferronnerie, prévus sur plusieurs années, s'élève à

FORMATION

1^{er} Salon des Grandes Écoles de Compiègne

Le pôle événementiel du Tigre, sur les Hauts de Margny-lès-Compiègne, accueille le samedi 2 décembre de 9h à 18h la 1^{ère} édition du Salon des Grandes Écoles de Compiègne, organisée par La Voix l'Étudiant.



Venez découvrir les parcours d'excellence et de l'innovation de la région qui vous préparent aux métiers de demain, du Bac au Master en passant par le Bachelor.

Lycéens, futurs bacheliers, étudiants, parents sont en effet les bienvenus. Plus de 50 exposants seront présents pour permettre aux visiteurs de puiser toutes les informations nécessaires à leur réussite et à celles de leurs enfants : prépas, concours, admissions parallèles et conseils avisés pour bien s'orienter.

Cette 1^{ère} édition étant placée sous le thème de l'innovation, les exposants Formations montreront les succès de leurs recherches, de leurs juniors entreprises, des start-up lancées, des brevets obtenus, des réalisations qui illustreront l'excellence et les potentiels de ces filières. Le double prisme "formations et perspectives" sera ainsi l'originalité de ce salon.

Les différentes filières et diplômes possibles seront également présentés, notamment en ce qui concerne les Classes préparatoires, les Grandes écoles d'ingénieurs et de commerce, les Écoles spécialisées, les Universités, le CFA IRFA du Supérieur, les formations au Bachelor.

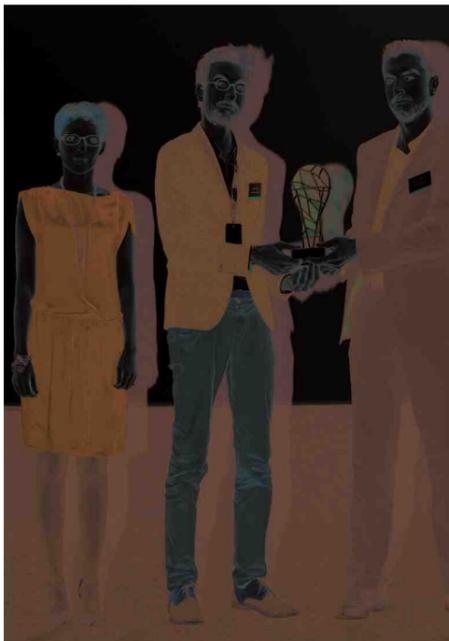
Des conseillers d'orientation expliqueront la nouvelle procédure Post-Bac et vous conseilleront.

Des temps forts ponctueront cette journée : présentation de projets et réalisations innovantes portés par les étudiants, expositions et animations sur des filières en tension ou en émergence, conférences pour répondre aux questions des jeunes et de leurs parents (Êtes-vous fait pour une prépa ? ; Intégrer une Grande école d'ingénieurs, une Grande école de commerce ; Faire une Grande école en alternance ; Le Bachelor : mode d'emploi).

Navettes bus gratuites : à 9h, 10h, 11h, 14h, 15h et 16h depuis la gare de Compiègne. Gratuit sur invitation à télécharger sur : www.lavoixletudiant.com ■

ENTREPRISES

Romain Juillard mis à l'honneur lors des Trophées de l'Initiative



"Les gens ont besoin de rire et à moindre coût !" Romain Juillard, 30 ans, comédien, originaire de Clermont, résume en une phrase l'aventure entrepreneuriale et culturelle débutée en 2015. Elle s'est concrétisée en septembre 2016 par la création de la salle de spectacle "Le Théâtre à

Moustaches", sur l'ancien site du cinéma Les Dianes, à Compiègne. Le jeune homme propose dans son théâtre des spectacles comiques professionnels aux tarifs abordables ainsi que des cours de théâtre pour enfants et adultes.

Le 12 octobre, il était mis à l'honneur avec huit autres entrepreneurs de l'Est du département, lors de la soirée des Trophées de l'Initiative au cinéma Majestic Compiègne, à Jaux. Organisée tous les deux ans par Initiative Oise Est, cette cérémonie récompense les lauréats pour la réussite de leurs projets.

Ils ont tous bénéficié du soutien de l'association Initiative Oise Est (loi 1901, membre du réseau associatif Initiative France) dont les missions sont d'accompagner et financer la création-reprise d'entreprise : montage de dossiers techniques et financiers, expertises d'avocats, comptables, prêt à taux zéro...

À l'avenir, Romain Juillard souhaite développer son offre de spectacles, toujours plus professionnelle et de qualité, et également proposer sa salle à la location pour des événements et l'ouvrir au théâtre d'entreprise. ■

2^e édition "Des racines et des pousses"

L'Agglomération de la Région de Compiègne lance la deuxième édition du concours "Des racines et des pousses" qui met à l'honneur les entreprises compiégnaises, leurs compétences mais aussi leurs talents.



Les candidats, dont le siège social de leur entreprise se situe à Compiègne, sur une des communes de l'ARC ou du pays Compiégnois, peuvent s'inscrire dans différentes

catégories selon les spécificités de leurs activités : Développement durable, Pratique solidaire, "Racines", "Jeunes pousses", Créativité.

Les dossiers doivent être envoyés par courrier postal à la mairie ou par e-mail à : desracinesetdespousses@agglo-compiegne.fr, la date limite des inscriptions étant le 31 décembre 2017 à minuit.

Un jury composé d'anciens chefs d'entreprise, de représentants des chambres consulaires, de professionnels de la création d'entreprise et de personnes assurant une complémentarité de compétences examinera les candidatures et nommera les finalistes.

Les lauréats seront désignés par le public lors d'une soirée consacrée à la "Fête de l'économie" le 30 mars 2018 au Ziguodrome.

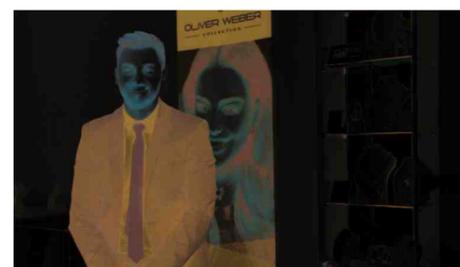
En plus des prix remis dans chaque catégorie, un prix "coup de cœur" du jury pourra également être décerné.

Retrouvez toutes les informations et le règlement sur : www.compiègne.fr, rubrique Économie. ■

NOUVEAUX COMMERCES



Espace Game Action Réaction
3 ter, rue Hippolyte Bottier



Bijouterie Oliver Weber
20, rue des Trois Barbeaux

VIE PRATIQUE

La CAF de Compiègne s'installe rue de l'Anthémis

Après être restée fermée pendant presque deux ans, l'antenne CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de Compiègne ouvre de nouveau en début d'année prochaine, dans des locaux situés rue de l'Anthémis.



Des travaux sont actuellement en cours de réalisation dans le centre d'activités Anthémis. L'accès du public se fera par l'arrière du bâtiment.

C'est en effet l'ancien site Yoplait, près de la gare, qui accueillera, en début d'année, les nouveaux bureaux de la CAF.

Les allocataires compiégnais pourront ainsi retrouver un service de proximité, dans un quartier plus central et plus accessible que ne l'étaient les anciens locaux de la Caisse d'Allocations Familiales, passage Anatole-France au Clos des Roses.

Sur place, le personnel de la CAF assurera l'accueil du public et d'autres missions de travail social et de contrôle. ■

Centres de loisirs

Du 26 au 29 décembre 2017 et du 2 au 5 janvier 2018, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/6 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette.
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel.
- Centre Pompidou (3/6 ans) : école maternelle Pompidou I, rue Edouard Branly.
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel.

Les enfants y seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Possibilité de cantine.

L'inscription de votre enfant doit se faire obligatoirement en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 251), entre le 27 novembre et le 11 décembre 2017 inclus. Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, vous devez vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocataire (CAFO) et du livret de famille.

Renseignements au 03 44 40 72 49. ■

Collectes



- Collecte des sapins de Noël

La collecte aura lieu les lundis 8 et 15 janvier 2018. Une fois ces dates passées, il faudra obligatoirement apporter les sapins en déchetterie.

Les sapins de couleur, recouverts de neige, possédant encore des décorations ou dans un sac à sapin ne sont pas recyclables et ne seront pas collectés. Il convient de les apporter directement en déchetterie.

- Les déchets verts

La fin de la collecte des déchets verts aura lieu le lundi 11 décembre 2017 au soir et reprendra le lundi 26 mars 2018, également en soirée.

- Le verre, y'a qu'un geste à faire !

La campagne d'information "Trions + le verre" lancée en fin d'année 2016 a permis d'augmenter la collecte des emballages en verre de 79 tonnes, soit + 5,6 % par rapport à l'an dernier sur la même période de janvier à septembre. La tendance est donc positive.

Cependant, beaucoup d'emballages en verre sont encore jetés dans les ordures ménagères et/ou dans les sacs/bacs jaunes, alors qu'ils ne sont acceptés ni à l'une, ni à l'autre de ces collectes. Leur pré-



sence représente un risque important pour les équipes de collecte qui peuvent se couper en ramassant les sacs ou en vidant les bacs.

Pensez à ceux qui collectent vos déchets et optez pour le dépôt des bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre dans les conteneurs près de chez vous. De plus, ils sont recyclables à 100 % et à l'infini. L'ARC compte sur votre engagement citoyen.

Pour vous aider, un plan interactif mis en ligne sur le site de l'Agglomération de la Région de Compiègne (<http://geo.pays-compiegnois.fr>) vous permet désormais de localiser les conteneurs les plus proches de chez vous, en tapant simplement votre adresse.

Pour toute question, contactez les messagères du tri au 03 44 40 76 33. ■

Déjections canines : pensez aux distributeurs de sacs !

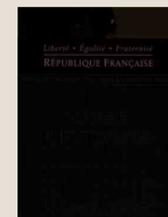


Dix nouveaux distributeurs de sacs pour déjections canines sont actuellement en cours d'installation et de nouveaux autocol-

lants seront apposés sur l'ensemble du parc afin que les propriétaires de chiens puissent identifier rapidement les équipements mis à leur disposition. Au total, ce sont ainsi près de 70 distributeurs qui sont entretenus et alimentés en sacs régulièrement par les agents de la ville.

Parce que chacun apprécie de marcher sur les trottoirs sans avoir à faire attention où il met les pieds, trouve agréable de pouvoir s'allonger dans l'herbe dès les premiers beaux jours, et parce que tout simplement, avoir une ville propre contribue au bien-être de chacun, rappelons que ramasser les déjections de son animal de compagnie constitue un acte de civisme et permet surtout de bien vivre ensemble. ■

Inscriptions sur les listes électorales : Nouvelle adresse - Nouvelle inscription



Après un déménagement (changement d'adresse dans la même commune ou changement de commune), réinscrivez-vous sur les listes électorales, et ce avant le 31 décembre 2017.

Renseignements en mairie au 03 44 40 72 86 / 03 44 40 72 28

Pièces à fournir : COPIE + ORIGINAL

- Pièce d'identité en cours de validité prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.

- Si vous êtes devenu Français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) en cours de validité + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).
- Justificatif de domicile à votre nom ou si vous êtes hébergé, attestation d'hébergement et copie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge.
- CERFA complété téléchargeable sur le site compiègne.fr (onglet démarches administratives rubrique élections).

BRÈVES

- Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 13 décembre de 14h à 19h et le samedi 23 décembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

- Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

- Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^e anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera

nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

- Pharmacies de garde : 3237

- Smur : 15

- Armée de l'air

Chaque année, l'Armée de l'air propose à plus de 2 500 jeunes, filles et garçons de 17 à moins de 30 ans, d'un niveau scolaire allant de la 3^{ème} à BAC +5, de les rejoindre. L'Armée de l'air assure leur formation, tant militaire que professionnelle dans des domaines variés.

Pour plus de renseignements, le Centre d'information et de recrutement des forces armées - Bureau Air d'Amiens - tient des permanences deux fois par mois au CIO de Compiègne, 25 square Jean-Baptiste Clément. Il y reçoit les jeunes sur rendez-vous au 03 22 33 83 56.

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au Centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

SOLIDARITÉ POUR NOËL

➤ Noël solidaire

• Solidarité pour Noël

Dans les rues de Compiègne

Samedi 9 décembre

Le Père Noël dans son traîneau, accompagné de ses lutins, passera dans les rues de Compiègne distribuer des friandises et collecter les jouets pour les enfants défavorisés, samedi 9 décembre, de 9 h à 17 h.

9h : Départ du Centre Municipal Anne-Marie Vivé ; 9h15 : Arrêt au Centre commercial de la Victoire ; 9h50 : Square Jean Moulin ; 10h15 : Quartier Royallieu-Vivier Corax-

Mercières ; 11h : Quartier Poupidon ; 11h45 : Retour au Clos des Roses.

13h30 : Départ de la Place de l'ancien hôpital ; 14h15 : Arrêt à la maison de retraite Fournier Sarlovèze ; 15h0 : Rue de Clamart ; 15h30 : Quartier Bellicart ; 15h45 : Centre-ville et arrêt à la maison de retraite Saint-Jacques.

Tous les Compiégnois qui souhaitent participer à cette opération de solidarité peuvent également déposer leur cadeau, neuf ou d'occasion, dans les magasins partenaires et à l'Hôtel de Ville **jusqu'au samedi 9 décembre** :

- Hôtel de Ville (accueil),

- Magasin Delbard,
- Magasin Simply Market,
- Magasin Intermarché,
- Boulangerie de la Victoire, 12, rue de Normandie,
- Boulangerie La Seigneurie, ZAC de Mercières, 4 avenue Henri Adnot, (près du Centre hospitalier),
- Chez Monsieur Fabre, 37 rue de Clamart.

Si vous souhaitez faire preuve d'encore plus de générosité, Étienne Diot, Conseiller

municipal délégué reçoit vos cadeaux jusqu'au 9 décembre en mairie.

L'opération Noël solidarité s'achèvera cette année le dimanche 17 décembre, par un spectacle offert par la Ville de Compiègne aux familles et aux enfants à l'issue duquel le Père Noël en personne, remettra les cadeaux.

Rens. : 03 44 40 76 04 - 03 44 40 72 00 - etienne.diot@mairie-compiegne.fr ■



Noël des enfants et des aînés

- "Capucines", un spectacle alliant musique, chansons et théâtre, sera offert aux enfants des écoles élémentaires publiques et privées de la Ville de Compiègne.

Six représentations seront données à l'Espace Jean Legendre, les 5, 6, 7 et 8 décembre.

- De leur côté, les enfants des écoles maternelles de la Ville assisteront les 1^{er} et 4 décembre en matinée à un spectacle tout en paillettes présenté par le cirque Medrano qui s'installera pour l'occasion au Rond-Royal.

- Les élus de la Ville rendront visite à nos aînés, dans les maisons de retraite, dans le courant du mois de décembre.

Pour les résidents de la maison de retraite Fournier Sarlovèze, cet après-midi festif aura lieu le mercredi 13 décembre.

Comme le veut la tradition, un repas de fin d'année sera offert à nos aînés par le CCAS de la Ville de Compiègne, les 15 et 16 décembre à midi, au Centre de rencontres de la Victoire. L'occasion de passer un moment convivial et festif entre amis !

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiegne.fr



**DU 24 NOVEMBRE
AU 16 DÉCEMBRE 2017**

999€

Fauteuil + pouf
Stressless® Consul
en tissu*

Valable aussi en cuir Batick*

Voir conditions auprès de votre revendeur Stressless

MEUBLES • SALONS • LITIERIES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946

41, rue Notre Dame de Bon Secours
60200 COMPIÈGNE

03 44 20 11 61

www.ruggeri.fr

LEICHT

par

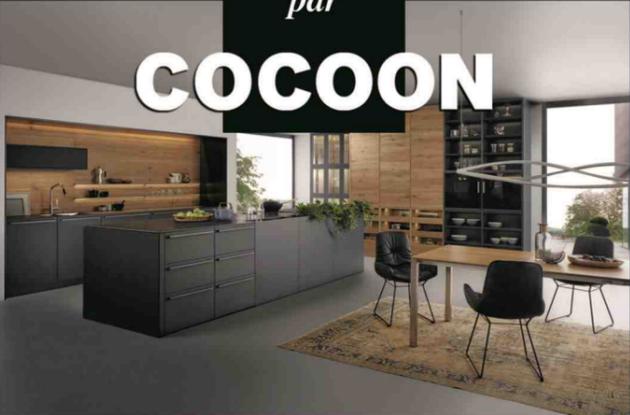
COCOON

FRANKE

BOSCH

EFF

NOVY
LA HOTTE SILENCIEUSE



Miele

Roblin

SIEMENS

RÖSLE

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr



BERNARD
notaires
compiègne

**Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne**

03 44 207 200

http://office-bernard.notaires.fr



COMPIÈGNE

Proche commerces du quartier de Capucins, maison de ville ancienne à rénover. Elle offre 162m² habitable, cuisine, séjour-salon de 36m² avec chem., WC, SDB, dressing, 4 chbres et grenier aménageable. Jardin sur l'arrière et cour devant avec possibilité de stationner un véhicule.

DPE : - **397.000 €**

MARGNY LÈS COMPIÈGNE

Dans résidence récente de standing, T2 de 38,6m² + 4,2m² de terrasse, comprenant entrée avec placards, séjour, coin cuisine, 1 chbre et SDD avec WC, 1 place de stationnement en SS. Proche commerces, 5 mn à pied de la Gare. Biens vendus loués pour un montant de 571€ + 44€ de charges.

DPE : E **115.000 €**

GESTION LOCATIVE :

- **HAM** : 4 pièces. Place de l'hôtel de ville, appartement rénové de 90 m² comprenant : entrée, cuisine, double séjour, 2 chbres, Sdd et WC. Loyer CC : 575€ dont 15€ de provision sur charges, par mois, soumis à régularisation annuelle - Honos charge locataire : 495 dont 135 € TTC pour EDL - DG : 560 €
- **COMPIÈGNE** : F3 de 65.85 m² comprenant : entrée, dressing, cuisine, séjour, 2 chbres, Sdb et wc. Loyer CC : 649 € dont 150 € de provision sur charges soumis à régularisation annuelle - Honoraires charge locataire : 362.17 dont 98,77€ TTC pour état des lieux - Dépôt de garantie : 500€
- **COMPIÈGNE** : Hyper Centre ! Local de 14m² avec vitrines et wc. Entièrement refait à neuf. Câblé pour accueillir 2 postes de travail. Loyer CC : 410 € HT dont 89 € de provision sur charges - Honos pris en charge par le bailleur. DG : 1 mois de loyer.

*Honoraires de négociation inclus, à la charge du vendeur.